

D'un confinement à l'autre, sept mois de bras de fer et de polémiques Du déconfinement au reconfinement

Paris, 23 nov. 2020 (AFP) -

Des "jours heureux" du déconfinement du printemps au reconfinement de l'automne, retour sur sept mois de bras de fer et de polémiques au plus haut sommet de l'Etat, avant l'allocution d'Emmanuel Macron qui doit préciser mardi soir les contours d'un confinement "allégé".

Le retour des "jours heureux"Après 55 jours sous cloche, la France sort du confinement le 11 mai. "Grâce à vous, le virus a reculé. Mais il est toujours là", prévient Emmanuel Macron. Mais rapidement, l'insouciance prend le dessus et les Français se mettent à rêver d'un été sans contraintes, sous le soleil. Dès le 2 juin, le président de la République décrète "le retour des jours heureux" et invite les Français à renouer avec leur "art de vivre".

Premiers nuagesAprès avoir annoncé le 14 juin un plan de relance de 100 milliards d'euros sur deux ans, Emmanuel Macron fait le constat dès le 14 juillet que l'épidémie "repart un peu". Il annonce que le port du masque sera obligatoire à partir du 1er août dans les lieux clos. Le 3 août, le Premier ministre Jean Castex appelle à "ne pas baisser la garde" pour éviter "un reconfinement généralisé". Mais les messages ont parfois du mal à passer, en pleine période de vacances, et alors que le ministère de l'Education allège encore le protocole sanitaire pour la rentrée scolaire.

L'opposition fourbit ses armesLe 28 juillet, le Rassemblement national de Marine Le Pen dénonce le "fiasco" du gouvernement, ses "mensonges répétés" et son "inconséquence coupable", dans son "livre noir du Coronavirus". Et donne le coup d'envoi à des mois de critiques parfois très virulentes de la part de l'opposition. On approche de la fin des vacances scolaires lorsque, le 20 août, la Direction générale de la Santé avertit que l'épidémie repart à la hausse. Emmanuel Macron reconnaît qu'il faut "devoir vivre avec le virus" mais sans "mettre le pays à l'arrêt".

L'alerte est donnéeLe 9 septembre, Jean-François Delfraissy, président du Conseil scientifique, lance un avertissement: le gouvernement "va être obligé de prendre un certain nombre de décisions difficiles" dans "les huit à dix jours". "Le Conseil scientifique est dans son rôle, qui est technique", répond Emmanuel Macron, mais c'est aux dirigeants politiques de "prendre des décisions". Deux jours plus tard, une conférence de presse de Jean Castex n'aboutit sur aucun resserrage de vis.

Fronde à MarseilleLa situation sanitaire continue à se dégrader. La décision de fermer les bars et des restaurants à Marseille provoque le 23 septembre une fronde de la part des élus locaux. La maire écologiste Michèle Rubirola se dit "en colère". Le président de la région SUD, Renaud Muselier, annonce un recours. Deux semaines plus tard, Paris et sa proche banlieue sont à leur tour désignés "zone d'alerte maximale", synonyme de fermeture des bars, salles de sport et d'un accueil limité dans les restaurants.

Couvre-feuLe 17 octobre, un couvre-feu, mesure rarissime en temps de paix, est imposé de 21H00 à 06H00 en région parisienne et dans huit métropoles. "La deuxième vague est là", reconnaît Jean Castex, déplorant que "les Français ont collectivement pensé que c'était derrière nous" pendant les vacances. Les longues files d'attente devant les laboratoires de test alimentent les critiques, après celles sur les masques au printemps.

ReconfinementLe 28 octobre, Emmanuel Macron annonce un nouveau confinement pour faire face à "l'accélération soudaine" de l'épidémie qui "submerge" toute l'Europe. Il évoque des simulations avançant le nombre de 400.000 décès si rien n'était fait. Le confinement sera cependant plus léger qu'au printemps. Les écoles restent ouvertes et l'activité est maintenue au maximum pour ne pas faire couler l'économie. Mais les bars/restaurants ferment, ainsi que les petits commerces, enjeu d'un nouveau bras de fer pour les semaines à venir.

Commerçants en colèreLes Conseils de défense sanitaires se succèdent. Le moral des Français est morose. Les commerçants sont en colère. Une centaine de maires accordent aux petits commerces de leurs localités la possibilité de rester ouverts avec des arrêtés municipaux contraires aux décisions de l'Etat à la veille du confinement. Le patron des sénateurs LR Bruno Retailleau fustige un gouvernement qui "est allé d'échec en échec".

Vers un confinement "allégé"Le 17 novembre, Jean Castex n'exclut pas une réouverture des petits commerces dès



PAYS :France
SURFACE :118 %
PERIODICITE :Quotidien



► 23 novembre 2020 - Edition Fil Gen

le 27 novembre si la situation sanitaire le permet. Mais plus question de parler de déconfinement, mot devenu tabou face à une situation sanitaire qui certes s'améliore mais reste fragile. La France est encore "loin du déconfinement", prévient le porte-parole du gouvernement Gabriel Attal. Mardi, Emmanuel Macron précisera les contours d'un confinement "allégé" et voudra donner, à un mois de Noël, des perspectives aux Français, éprouvés par sept mois de crise.

bur-arz/jk/ide

Afp le 23 nov. 20 à 16 51.